

CHAPITRE V.

De l'enfer de Pindare, comparé à celui d'Homère et d'Hésiode.

LA comparaison de l'enfer de Pindare avec celui d'Homère et d'Hésiode, est singulièrement propre à jeter un grand jour sur le sujet de nos investigations; mais cette comparaison demande, pour être utilement faite, une attention suivie et des yeux exercés; les différences échapperaient facilement à des regards superficiels.

Rien ne paraît matériellement changé à qui ne considère que de loin l'empire des morts. La topographie du monde futur, si l'on peut employer cette expression, reste, à beaucoup d'égards, la même. Les mêmes dénominations se conservent, les mêmes grandes divisions subsistent. Tout a pris néanmoins une destination différente, tout concourt à favoriser le but nouveau de la religion.

Nous avons vu dans l'enfer primitif un lieu de supplices, où gémissent exclusivement les ennemis personnels des dieux. Par une transformation naturelle et facile, lorsque les dieux se déclarent les défenseurs de la morale, ce lieu de supplices n'est plus consacré à leurs vengeances particulières, mais au châtimement de tous les crimes. L'idée de châtimement entraîne celle de jugements et de sentences. L'imagination cherche en conséquence de quoi former un tribunal chez les morts. Quoi de plus simple, que d'étendre aux actions commises pendant la vie, la juridiction des rois et des vieillards, juridiction déjà reconnue dans l'enfer d'Homère, mais ne s'exerçant que sur les querelles accidentelles de ceux qui ont vécu (1)?

Devant ces juges, comparaissent donc, non plus les morts, pour des différents momentanés, mais chaque mort, à son arrivée sur le funèbre rivage. Il se présente, chargé du poids de ses fautes, ou accompagné de la mémoire de ses vertus; et cet aréopage inflexible, tenant

(1) V. t. III, p. 381.

l'urne fatale en main, démasque la ruse et l'adresse, condamne l'injustice à expier ses succès, et punit la force arrogante qu'a désarmée le tombeau.

La rigueur exercée contre les morts coupables change nécessairement la destinée des morts innocents ou vertueux. Ils ne font plus retentir le séjour qu'ils habitent de gémissements et de plaintes ; ils ne regrettent plus la vie ; ils ne se livrent plus à des plaisirs grossiers ou farouches. Leur demeure devient celle de la félicité la plus pure. Tout y était autrefois plus triste, plus terne, plus sombre que sur la terre : tout y prend maintenant des couleurs plus riantes et plus belles ; les vents sont parfumés, la verdure est plus touchante, le soleil plus resplendissant. Le commerce des dieux, la contemplation des astres, la révélation des secrets de la nature, toutes les jouissances élevées et élégantes, sont l'éternel partage de ces ombres bienheureuses.

Voyons si tel n'est pas en effet l'enfer de Pindare.

Dans une des îles Fortunées, doucement rafraîchies par les vents de l'Océan, et déco-

rées de fleurs éclatantes (1), habitent, éclairés par un soleil éternel, et libres de peines et de fatigues, ceux qui, trois fois dans cette vie (2), ont repoussé la tentation du crime et de l'injustice. Ils ne fendent point avec effort la terre rebelle, ni avec danger l'onde perfide (3). Leurs jours, exempts de larmes, se passent dans le commerce des favoris des immortels. Leurs occupations sont des chants, des hymnes, des courses, des concerts, des jeux, ou bien à l'ombre de bosquets qu'embaument les parfums que l'on offre aux dieux sur la terre, ils se retracent dans leurs entretiens les souvenirs du passé. Saturne les gouverne, assisté de Rhadamante et peut-être d'Æaque, qui avait autrefois

(1) PIND. Olymp. I, 105-145.

(2) Ceci est une allusion à la philosophie pythagoricienne.

(3) Pindare bannit ainsi de l'Élysée l'agriculture et la navigation, deux des occupations les plus habituelles de la vie ; tentative louable, mais impuissante, de ne plus faire du monde futur la copie de celui-ci. Si le succès ne répond pas à l'intention du poète, puisqu'il n'assigne d'ailleurs à ses bienheureux que des plaisirs imités de la terre, la tentative n'en est pas moins la preuve d'un progrès.

prononcé sur les disputes même des dieux. Dans l'Érèbe, au contraire, où règne une nuit perpétuelle, les criminels, livrés à un éternel oubli, sont en proie aux tourments d'une inquiétude qui ne doit jamais finir.

Qui peut méconnaître ici la progression des idées? Tout le royaume des ombres est, dans Homère, un séjour de gémissements. Les jouissances, les peines, y sont purement physiques. Il n'y a point de juges pour les actions de cette vie. Æaque n'y est pas nommé; Rhadamante habite l'Élysée qui n'est pas la demeure des morts (1), et la juridiction de Minos n'est qu'un arbitrage accidentel sur des différents passagers. Pluton punit les attentats qu'on lui dénonce, mais sa fonction n'est pas de châtier le crime, il cède seulement aux invocations de ceux qui l'implorant, il leur accorde leur demande, non comme équitable, mais comme il exaucerait toute autre prière. Il n'attend pas les humains aux enfers, il envoie les Furies sur la terre contre les vivants, comme Jupiter et Junon y font descendre Iris

(1) Odyss. IV, 564.

ou Mercure pour y poursuivre leurs ennemis.

L'enfer, dans Pindare, est, au contraire, un séjour de punitions et de récompenses méritées; les châtimens et les jouissances y sont intellectuelles et morales. Il y a un tribunal établi, Saturne le préside, Saturne, qu'Homère nous montre déposé par Jupiter et chargé de chaînes (1).

Observons encore combien le poète consacre plus clairement et plus explicitement qu'Homère, la nature intelligente et presque divine de l'âme. Le corps, dit-il, est la proie de la mort toute puissante; mais l'âme, qui vient d'une divinité, ne saurait mourir (2).

Cependant, Pindare, malgré ses efforts pour échapper à la loi qui influe toujours sur les descriptions du monde à venir, est subjugué malgré lui, par cette loi. En peignant les occupations des justes, il est forcé de revenir aux plaisirs de cette vie, choisissant seulement les

(1) Platon, dans l'apologie; pour mieux nationaliser ce tribunal, place à côté des trois juges des enfers, Tripotème, le favori de Cérès, qui, le premier, donna aux Athéniens l'agriculture, et avec elle les lois et la vie sociale.

(2) PIND. ap. Clem. Alex. Strom. IV, 640, et THÉODORET. Serm. VIII, 599.

plus purs et les plus nobles. L'imagination est tellement impuissante dans ses conceptions de bonheur, qu'elle est réduite à emprunter, pour les jouissances du monde futur, celles qui déjà ici-bas lui sont insuffisantes. Aussi, je ne sais quelle tristesse plane sur l'Élysée, tout perfectionné qu'il est; mais cette tristesse est différente de celle du polythéisme primitif. Les ombres, dans Homère, sont tristes de la tristesse de la barbarie; dans Pindare leur tristesse est celle de la civilisation. Les unes sont des enfants qui pleurent et se dépitent; les autres, des vieillards qui, promenant un regard calme, mais sérieux, sur leur vie passée, ont quelque chose de mélancolique sous les dehors même du bonheur.

Terminons ces courtes observations sur Pindare, par une réflexion relative au changement progressif de la situation des poètes, observation que la lecture d'Hésiode nous a déjà suggérée et que celle de Pindare corrobore. Les poètes du temps d'Homère, errants, mais accueillis dans tous les palais, assis auprès des princes, ne parlent point de leur destinée, parce qu'ils n'ont qu'à s'en louer. Du temps d'Hésiode, leur existence idéale a fait place aux relations communes et pénibles de la vie.

La chute des rois leur enlève des protecteurs; la naissance des républiques est accompagnée d'orages; ils nous entretiennent de leur sort, parce qu'ils ont à s'en plaindre. Du temps de Pindare, ils s'interdisent même la plainte. Ce n'est pas qu'ils soient plus heureux, mais ils sont plus timides. L'auteur élégant et superficiel d'Anacharsis, nous disons superficiel, parce que la profondeur n'est pas dans l'érudition qui compile, mais dans la perspicacité qui apprécie, l'auteur d'Anacharsis, nourri dans la lettre des chefs-d'œuvre de la Grèce, mais ne pénétrant jamais leur esprit, nous vante, il est vrai, les longues prospérités de Pindare, sa statue qui porte un diadème (1), les honneurs qui lui sont décernés à Delphes (2), les oracles rendus en sa faveur, les banquets sacrés où il assiste; mais il suffit de lire le poète pour discerner l'erreur du panégyriste. Pindare est occupé sans cesse à demander grace. Tout l'effraie. Il s'épuise en efforts perpétuels, pour désarmer la malveillance; il n'y

(1) ÆSCHIN. Epist. 4, p. 207.

(2) PAUSAN. X, 24.

réussit pas. Frappé d'une amende par ses concitoyens (1), vaincu cinq fois par Corinne (2), il se traîne aux pieds du tyran de Syracuse, redoutant sa colère, mendiant ses bienfaits et lui prodiguant en échange des louanges que dément l'histoire (3). Quelques tentatives pour repousser les traits de l'envie, en paraissant la dédaigner, le regret sincère ou affecté des jours où l'intérêt ne souillait pas le langage de la poésie (4), l'éloge de la médiocrité (5), lieux communs de tous ceux qui n'ont pu acquérir le pouvoir ni la richesse, n'ôtent point aux chants de Pindare le caractère de dépendance qui nous importune et nous afflige, au milieu des beautés dont nous sommes éblouis, et nous gémissons de voir le talent se résigner à n'occuper qu'un rang subalterne, et devenir par là même avide et flatteur.

(1) PAUSAN. IX, 20.

(2) PAUSAN. I, 8.

(3) Ce roi de Syracuse que Pindare célèbre, est Hiéron I^{er}, que tous les historiens, et notamment DIODORE de Sicile, représentent comme un mauvais prince.

(4) Isthmiques II, 15.

(5) Pythiques XI, 76.

CHAPITRE VI.

Que la même progression se fait remarquer dans les historiens.

LA progression que nous venons de remarquer dans les poètes doit exister dans les historiens, avec des symptômes différents.

Quand les poètes sentent le besoin d'épurer la religion, ils modifient les faits, les historiens modifient les causes.

Nous n'avons point d'historien grec, contemporain du polythéisme homérique. La Grèce ne comptait que des poètes, mais nous avons un historien qui correspond assez, par ses notions religieuses; avec l'époque représentée par Hésiode.

Cet historien, c'est Hérodote. Comme il est postérieur en date à Pindare, et que son polythéisme est néanmoins beaucoup moins épuré, il faut expliquer la raison de ce retard dans ses opinions, et par conséquent employer